

---

**EFEE**

***The European  
Federation  
of Education  
Employers***

**Self-  
evaluation  
of Schools  
and Teachers**

**Executive Summary /  
French**



**European Trade Union Committee for Education  
Comité Syndical Européen de l'Éducation**

## Note de synthèse

### Brève description de la démarche

Il convient de mettre l'accent sur l'innovation et les avancées dans l'éducation pour promouvoir la mise en place d'une communauté d'apprentissage attrayante pour les étudiants comme pour les travailleurs de ce secteur. Des enseignants bien formés faisant preuve de conviction sont des acteurs fondamentaux pour l'avenir du secteur européen de l'éducation. L'auto-évaluation des écoles et des enseignants est un outil essentiel qui aide les écoles à prévoir les défis et les priorités, et contribue en fin de compte à améliorer la qualité de l'éducation.

En 2012 et 2013, les partenaires sociaux européens de l'éducation que sont la Fédération des employeurs européens de l'éducation (FEEE) et le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) ont joint leurs efforts sur leur projet « Auto-évaluation des écoles et des enseignants en tant qu'instrument d'identification des besoins professionnels futurs ». Dans le cadre de ce projet, les partenaires sociaux sectoriels ont poursuivi l'activité du Groupe de travail 1 du DSSEE sur la qualité de l'éducation, où ils ont débattu de la tendance de plus en plus marquée qui se dessine en faveur de l'auto-évaluation des écoles et des enseignants, étudiant également l'évolution du rôle dévolu aux systèmes d'inspection en vigueur dans les pays.

Les trois visites de pairs qui ont été menées aux Pays-Bas, en Suède et à Chypre dans le cadre du projet ont permis aux membres de la FEEE et de la CSEE d'étudier en profondeur la situation prévalant dans ces trois pays, d'enrichir mutuellement leurs connaissances et d'échanger des bonnes pratiques. En outre, l'examen de la littérature pertinente leur a permis de prendre connaissance du concept d'auto-évaluation et de décrire les principales caractéristiques des systèmes d'auto-évaluation. Dans ce contexte, tant les membres de la FEEE que ceux du CSEE ont souligné l'importance de disposer d'un système global d'auto-évaluation visant au développement de la qualité dans la perspective de l'amélioration des écoles. Cette démarche a incité la FEEE et le CSEE à préparer une Déclaration commune sur « La promotion de la culture d'auto-évaluation dans les écoles et parmi les enseignants ». Cette Déclaration commune, jointe aux autres résultats du projet, a été au centre des débats de la conférence de clôture du projet. En outre, trois experts extérieurs ayant une longue expérience de l'auto-évaluation des écoles et des enseignants ont assisté aux travaux. Le Professeur John MacBeath (Professeur émérite de l'université de Cambridge), le Professeur Peter Dahler-Larsen (Université de Copenhague), et Petros Pashiardis (Open University of Cyprus) ont étudié les conclusions du projet, et ont partagé les fruits de leur réflexion avec les participants à la conférence de clôture.

### Principaux objectifs de cette initiative

Les objectifs spécifiques du projet étaient les suivants :

- Apporter une contribution à l'Agenda social renouvelé en mettant l'accent sur l'amélioration des relations de travail dans le secteur de l'éducation ;
- Apporter une contribution à la coopération européenne dans le secteur de l'éducation, s'agissant spécifiquement des objectifs exposés dans la Communication de la Commission européenne intitulée « Améliorer les compétences pour le XXI<sup>e</sup> siècle : un programme de coopération européenne en matière scolaire (COM (2008) 2177 » ;
- Apporter une contribution au dialogue social européen entre organisations d'employeurs et syndicats du secteur de l'éducation et, spécifiquement, poursuivre les travaux du Groupe de travail 1 sur la qualité dans l'éducation afin d'améliorer la coordination, le fonctionnement et l'efficacité du dialogue social sectoriel européen dans l'éducation ;
- Explorer les liens existant entre l'évaluation des écoles et des enseignants et leur développement professionnel. Afin d'utiliser judicieusement les ressources consacrées au développement professionnel, nous devons savoir quels sont les besoins dans ce domaine. Il faut donc, à cet effet, que soient connus les résultats des évaluations des écoles aussi bien que de chaque membre du personnel des écoles ;
- Etudier le concept d'auto-évaluation: afin d'axer l'évaluation sur les besoins de développement, il faut que les instruments d'évaluation soient évalués par les écoles aussi bien que par le personnel. Il résulte de ces considérations que le point de départ le plus effectif des travaux serait une auto-évaluation structurée ;
- Faciliter l'apprentissage entre pairs chez les partenaires sociaux du secteur de l'éducation et procéder à l'échanger des meilleurs pratiques et expériences d'apprentissage ;
- Mettre à jour les connaissances actuelles en matière d'évaluation et d'auto-évaluation des partenaires sociaux du secteur de l'éducation, et contribuer ainsi à moderniser le marché de l'emploi ;
- Renforcer les synergies et les échanges entre les comités du dialogue social sectoriel européen et aussi entre les comités sectoriels et le niveau interprofessionnel ;
- Renforcer la capacité des partenaires sociaux de l'éducation, spécifiquement du côté des employeurs. Les organismes nationaux qui ne sont pas encore membres de la FEEE et qui pourraient s'y affilier ont été invités à la conférence et ont ainsi pu prendre conscience des avantages liés à l'affiliation au DSSEE de l'éducation.

## Note de synthèse

### Principaux résultats

Dans le contexte du projet sur « L'auto-évaluation des écoles et des enseignants » dont il est question ici, la FEEE et le CSEE ont œuvré conjointement à la réalisation de leur objectif commun, qui est d'améliorer la qualité de l'éducation en fournissant les données et les outils nécessaires au renforcement des capacités des écoles, au développement professionnel des enseignants et des directions scolaires et au développement des écoles considérées comme communautés enseignantes, ainsi qu'à leur croissance.

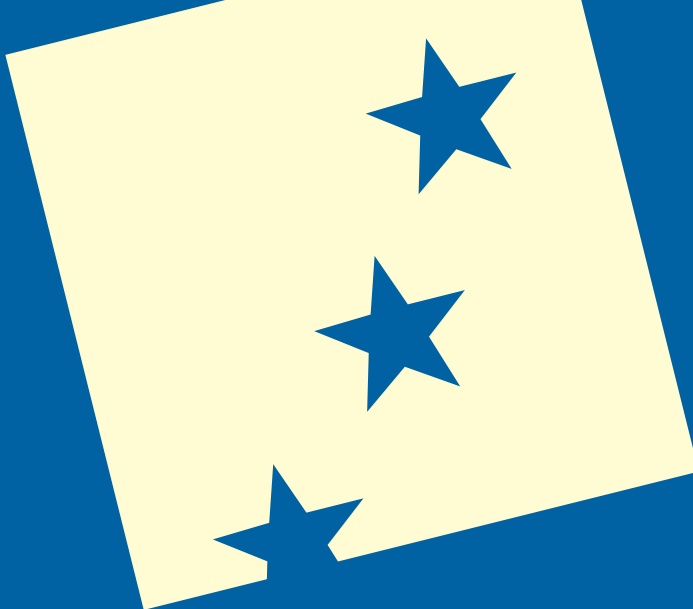
Le dialogue (social) entre les partenaires sociaux n'était pas seulement un objet de discussion : c'était également l'un des principaux objectifs des activités organisées par la FEEE et le CSEE dans le contexte de ce projet. Au cours des visites d'apprentissage entre pairs, les représentants des organisations d'employeurs et les représentants des syndicats ont partagé les expériences vécues dans leur pays et se sont engagés dans un dialogue fructueux. Les participants ont eu la possibilité de mieux comprendre le contexte propre à chaque pays et le rôle qu'ils jouent dans le processus d'évaluation, et ils ont pu consacrer le temps nécessaire à cette approche. Cette coopération a permis à la FEEE et au CSEE de mieux se comprendre.

Les visites d'apprentissage entre pairs ont permis d'étayer le dialogue entre partenaires sociaux non seulement au plan européen mais aussi dans les pays, ainsi que la visite aux Pays-Bas l'a clairement mis en évidence. Aux Pays-Bas School|Info, affilié aux employeurs de l'éducation primaire et du secondaire, a élaboré l'outil d'auto-évaluation des écoles et des enseignants. Mettant à profit cette visite d'apprentissage entre pairs, les syndicats néerlandais ont interrogé School|Info sur sa propre participation et celle des enseignants au processus d'auto-évaluation, ouvrant ainsi la discussion à ce sujet. Après la visite, le Secrétariat de la FEEE a apporté son appui à un syndicat néerlandais en vue de mettre en place des contacts plus approfondis avec School|Info et avec les organisations néerlandaises d'employeurs. On peut également faire état d'un autre exemple de renforcement de la coopération, en l'occurrence le cas de Chypre, où le ministère de l'Éducation et de la Culture et les syndicats ont ouvert la discussion sur la proposition du système d'auto-évaluation qu'ils souhaitent soumettre à leurs homologues européens ; cette démarche a suscité un authentique échange de vues.

En principe, ce projet a été élaboré pour les membres de la FEEE et du CSEE participant aux travaux du Groupe de travail 1 du DSSEE sur la qualité de l'éducation. Cependant, dans le souci d'élargir la base de développement d'une culture de l'auto-évaluation, d'autres membres de la FEEE et du CSEE ont également été invités à la conférence de clôture. Il ne s'agissait pas seulement de partager avec eux les résultats du projet, mais aussi de préparer une issue positive pour le DSSEE : la Déclaration commune. De

cette manière, il a été possible d'améliorer la synergie et les échanges entre différents groupes de travail du DSSEE, la question de l'auto-évaluation des écoles et des enseignants étant clairement mise en relation avec les préoccupations du Groupe de travail 2 du DSSEE sur les défis démographiques, le recrutement et le maintien en service. Nous avons vu que l'auto-évaluation des enseignants est un outil de premier ordre pour déterminer les besoins professionnels des enseignants et des autres décideurs actifs dans les écoles.

La Déclaration commune démontre à suffisance l'engagement de la FEEE et du CSEE, en leur qualité de partenaires sociaux de l'éducation soucieux de promouvoir activement une culture de l'auto-évaluation au niveau européen ainsi que dans les pays et au plan local. Au travers de cette Déclaration, nous entendons encourager les partenaires sociaux nationaux à assurer le suivi de la Déclaration européenne, notamment en organisant des ateliers nationaux ou d'autres activités de nature à favoriser une prise de conscience visant à promouvoir la culture de l'auto-évaluation dans les pays.



This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

This project has been carried out with support from the European Commission.